

Le GIS Institut du Genre lance deux appels à projets dans le domaine des études du genre et des sexualités.

Fondé en 2012 à l'initiative de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, l'Institut du Genre est un Groupement d'Intérêt Scientifique qui réunit une trentaine de partenaires institutionnels. S'appuyant sur des UMR et des équipes explicitement engagées dans la recherche sur le genre, il constitue un lieu de coordination, de référence et d'accueil scientifique des recherches françaises sur le genre et les sexualités. Il a vocation :

- 1) à contribuer à la reconnaissance scientifique et à l'extension géographique de ces recherches en France ;
- 2) à donner, à la faveur de diverses actions de soutien, une visibilité internationale aux recherches françaises dans ce domaine ;
- 3) à favoriser l'émergence de nouvelles formes de collaboration scientifique, y compris avec des partenaires étrangers ;
- 4) à encourager les recherches interdisciplinaires ou transversales à périmètres multiples, à l'intérieur des SHS mais aussi entre les SHS et les autres domaines scientifiques. Ces derniers font par ailleurs l'objet d'un appel spécifique du « Défi Genre » de la Mission pour l'interdisciplinarité.

L'Institut du Genre a défini 10 axes d'investigation à développer :

Axe 1 : Epistémologie et théories du genre : genèse et généalogie du champ ; catégories opératoires et modes d'analyse.

Axe 2 : Politique, *Care*, Justice

Axe 3 : Territorialités, Espaces, Mondialisation

Axe 4 : Genre et Temporalités

Axe 5 : Genre, Production, Marché

Axe 6 : Création, Arts et Littératures

Axe 7 : Sexualités, Hétéronormativités et LGBT

Axe 8 : Genre, Famille, Parenté

Axe 9 : Genre, Religions et Sécularisations

Axe 10 : Corps, Santé, Société

En 2016, le GIS Institut du genre lance un appel à projets concernant deux de ces thématiques.

Genre et Temporalités

L'appel à projets sur les temporalités concerne les différentes acceptions du terme. Les temporalités peuvent renvoyer au binôme temps individuel/temps collectif, aux différentes échelles temporelles (du temps court au temps long ; du temps historique au temps de l'espèce humaine), aux appréhensions différenciées du temps (temps psychologique, temps objectif), aux conceptions culturelles du temps (cyclique, messianique, orienté par le progrès, etc.)

Les temporalités quotidiennes, entendues au niveau des individu-e-s, ont une dimension genrée. Temps partiel plus ou moins contraint, double tâche, partage du travail domestique, report ou anticipation des projets de vie commune ou de parentalité, sont au centre de nombreuses analyses sociologiques ou psychosociales qui requièrent d'être approfondies et renouvelées. On pourra étudier en termes de genre les continuités et discontinuités dans les carrières et les formations, les conflits entre temps de travail et de non travail, ou encore entre travail salarié et travail domestique ou prise en charge des personnes dépendantes dans la famille, etc. On pourra aussi étudier le genre de la répétition des tâches, de la monotonie ou de l'événement exceptionnel ou inattendu dans un parcours de vie.

Le temps vécu par les individu-e-s renvoie aussi aux âges de la vie. On pourra croiser âge et genre pour s'interroger sur les conceptions culturelles et la perception sociale des âges de la vie ainsi que sur leurs évolutions contemporaines. On pourra s'interroger sur la relation entre genre, temporalité liée à la reproduction et système de représentation des âges. On pourra étudier la manière dont le genre agit pour forger ou non des « classes d'âge » homogènes à différentes époques ou dans différents contextes culturels : ainsi de l'émergence d'une catégorie comme la « jeunesse » dont la dimension genrée est rarement étudiée. Si certains travaux sociologiques portent sur les incidences du féminisme et des transformations de l'accès des femmes à l'éducation et au travail sur les modes de vieillissement au féminin, d'autres portent sur les technologies du rajeunissement corporel. Peu explorées, les expériences genrées du troisième et du quatrième âge pourront faire l'objet de propositions. Le rôle de l'âge dans les processus d'identification et de transition pourra aussi être étudié.

Le temps vécu et le vieillissement renvoient aussi à la question de la mémoire. On pourra s'interroger sur le fait de savoir s'il existe des techniques de mémorisation et des modes de transmission différenciés de la mémoire, ainsi que des injonctions institutionnelles ou des types d'inscription mémorielle spécifiques qu'ils concernent un vécu banal ou, au contraire, des parcours de vie ou des événements exceptionnels. On pourrait aussi s'intéresser à la mémoire du vécu collectif et à la constitution de mémoires générationnelles.

Enfin, le temps objectif renvoie aux questions épistémologiques de l'histoire. L'étude des évolutions historiques amène à identifier des moments de rupture, des discontinuités historiques ou au contraire des permanences. La prise en compte du genre a amené les historien-ne-s à renouveler l'approche des grandes inflexions politiques habituellement admises (ainsi de la Révolution française ou de l'après Seconde Guerre mondiale). De même, elle a fait voler en éclats l'idée qu'il existerait, sur la très longue durée, un progrès continu vers l'émancipation des femmes, l'égalité entre les sexes ou la diversité des pratiques sexuelles. On pourra soumettre des projets qui se proposent de travailler spécifiquement sur les chronologies établies, les ruptures supposées universelles ou les évolutions jugées déterminantes.

Genre, Famille, Parenté

Depuis quelques décennies, la sociologie, l'anthropologie et l'histoire de la famille et de la parenté ont placé le genre au centre de leur approche et déplacé ainsi une série de problématiques classiques liées à l'alliance et à la filiation. Les études sur la famille et la parenté connaissent aujourd'hui un nouvel essor notamment parce qu'elles sont requises pour analyser les bouleversements de la famille contemporaine ainsi que les reconfigurations de genre qui les accompagnent, à l'œuvre dans de très nombreuses sociétés humaines.

L'appel à projets concerne ces bouleversements et ces reconfigurations qu'on pourra approcher dans toutes leurs dimensions, démographiques, historiques, anthropologiques, sociologiques, philosophiques, politiques, juridiques, littéraires, économiques ou géographiques.

On pourra proposer l'analyse des formes familiales en menant des enquêtes sur les différentes manières de « faire famille ». « Faire famille » ne s'entend pas ici seulement entre individus liés biologiquement, ni comme le simple rapport entre parents et enfants. Toutes les formes de famille sont concernées, tout comme toutes les formes de parentalités (mono-parentalité, multi-parentalité, co-parentalité, homo-parentalité, trans-parentalité). Pourront être abordés des thèmes comme les modalités familiales de socialisation des garçons et des filles, les modes de partage sexué des tâches domestiques, le vécu de la paternité et de la maternité, l'évolution de la parentalité et de la grand-parentalité, les relations au sein des fratries/sorories, les formes spécifiquement conjugales et familiales de la violence (sexuelle et non sexuelle), ou encore l'étude de l'ensemble des rituels qui révèlent le rôle de la famille dans la construction de l'identité sexuée de l'individu, de la naissance à la mort.

Les projets pourront porter sur les formes historiques de formation et de vie de couple, ainsi que sur les formes prises dans les sociétés les plus diverses où le couple n'est pas toujours l'entité de base de la famille. On pourra porter attention particulière aux formes contemporaines de liens entre adultes (vie dans deux foyers distincts, séparation, divorce, recomposition etc.). Ces formes nouvelles de lien conjugal et/ou amoureux accompagnent-elles de nouvelles aspirations, de nouveaux partages, de nouvelles conceptions du genre ? Comment s'opèrent, et sur quels critères (sexe, orientation sexuelle, âge, croyance, origine sociale etc.) la formation des couples et les choix de contrat amoureux et/ou conjugal ? De quelle manière le droit, les politiques publiques, les conditions économiques, les mouvements de population et les migrations contribuent-ils à cet ensemble de reconfigurations ?

Les projets pourront également porter sur les formes diverses de filiation. Les métamorphoses de la filiation sont au cœur des études liant les pratiques sociales du corps à celles de l'institution, par exemple dans les cas d'Assistance Médicale à la Procréation (don, gestation pour autrui). De même pour les études portant sur les liens filiatifs institués de droit ou de fait (adoption, fosterage). Le choix du patronyme, le rôle des ressemblances physiques perçues, les transmissions de biens symboliques ou matériels, la passation de patrimoines, sont autant d'éléments de la filiation qui peuvent être appréhendés à partir du genre de celui/celle qui transmet ou qui reçoit. On pourra aussi s'interroger sur les processus d'affiliation qui, via la filiation, lient à un groupe social, religieux ou politique particulier, par exemple, le rapport entre genre, filiation, citoyenneté et nationalité. De nouveau, le rôle du droit, des pratiques judiciaires, des politiques publiques éducatives ou sanitaires, des conditions économiques pourra être analysé pour comprendre les métamorphoses de la filiation. Une attention particulière pourra être portée aux circulations internationales des normes juridiques et des pratiques sociales nouvelles.

Les propositions pourront tout aussi bien se situer dans le registre empirique que théorique.

Objectifs de l'appel à projets

Cet appel à projets a pour objectif de :

- - favoriser des mises en réseau scientifiques à l'échelle nationale ou internationale
- - favoriser la constitution de projets de type « ANR » ou « projets européens » en contribuant à leur montage
- - soutenir la mise en œuvre de recherches et d'enquêtes de terrain
- - aider à la mise en œuvre de projets éditoriaux de grande ampleur
- - permettre ou accompagner l'émergence de nouvelles problématiques

Dans cette perspective, les projets présentés pourront inclure, mais ne doivent pas se limiter à, l'organisation de colloques ou de journées d'études.

Les manifestations scientifiques organisées par les lauréats devront inclure la mention du soutien de l'Institut du genre. Les porteur-e-s de projets lauréats pourront, si ils ou elles le souhaitent, faire appel à un membre de l'Institut (direction ou conseil scientifique) pour représenter l'Institut du Genre à ces manifestations.

Une note de synthèse et un bref état des dépenses seront demandés par le GIS Institut du genre à l'issue de la mise en œuvre des projets sélectionnés. La note de synthèse sera affichée sur le site de l'Institut du Genre.

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse à tou-te-s les chercheurs/cheuses et enseignant-e-s – chercheurs/cheuses statutaires relevant d'établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur partenaires du GIS Institut du Genre, quels qu'en soient le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France.

Priorité sera donnée à des projets portés par des individus ou des collectifs relevant d'au moins deux unités ou équipes différentes.

Modalités de soutien :

Le financement est plafonné à 5 K€par projet.

Le financement est accordé pour l'année 2016. Il sera versé en une seule fois et devra être utilisé avant la fin de l'année 2016.

Modalités de dépôt du dossier :

Le formulaire obligatoire, une fois complété, et enregistré **en pdf** devra être soumis à l'adresse suivante : **sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr au plus tard le 14 février 2016 minuit**. Pour plus d'information : contact administratif : sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr

Modalités de sélection : Les dossiers seront évalués par le Conseil Scientifique de l'Institut du Genre.